

Stuc Decor-Lite



1-Description du produit

1.1 USAGE PRINCIPAL

• Decor-Lite est un stuc qui offre une très grande maniabilité permettant de réaliser des projets de décoration des plus imaginatifs (reliefs, motifs, etc.).

• Il peut être appliqué directement sur des surfaces de béton, sur des panneaux de bois pressé, de contre-plaqué, de polystyrène ou gypse et adhèrera au vieux stuc, au plâtre et à la brique.

• Le stuc Décor-Lite peut être coloré avec notre système de coloration Easy-match afin d'obtenir une grande variété de teintes pastels.

2- Installation

2.1 CONDITIONS AMBIANTES

• Ce produit est d'usage intérieur seulement.

2.2 PRÉPARATION DE SURFACE

• Les surfaces à recouvrir doivent être structurellement solides, propres et exemptes de toute matière pouvant nuire à l'adhésion tel que graisse, poussière, huile, peinture ou toute autre substance nuisible.

• Blocs de béton, béton ou briques: Bien humecter la surface avant d'appliquer Décor-Lite.

• Gypse, plâtre: Appliquer un ruban de fibre de verre sur les joints. Enduire la surface d'une couche d'apprêt à l'alkyde (à l'huile). Laisser sécher pendant 24 heures avant de poser le stuc.

• Polystyrène: Poser un treillis métallique puis appliquer le stuc.

• Contre-plaqué et bois pressé: Appliquer un ruban de fibre de verre sur les joints. Enduire la surface de 2 couches d'apprêt à l'alkyde (à l'huile). Laisser sécher l'apprêt pendant 24 heures avant de poser le stuc.

2.3 MÉLANGE

• Verser la quantité d'eau requise soit 5,0 litres (1.32 gallon) d'eau par sac de 10 kg (22 lb) dans un contenant propre.

• Ajouter graduellement les ingrédients secs en brassant avec une perceuse munie d'un outil de mélange du type mélangeur à peinture.

• Mélanger pendant environ 5 minutes en raclant les côtés du contenant et en s'assurant d'obtenir un mélange homogène.

• Si le mélange est trop épais, ajouter un peu d'eau à la fois, en évitant de trop éclaircir.

2.4 APPLICATION

• Le stuc Décor-Lite s'applique en 2 couches.

• À l'aide d'une truelle ou d'une éponge, appliquer une première couche mince de 2 à 3 mm (1/16 à 1/8 po) d'épaisseur.

• La seconde couche peut être appliquée dans les 10 minutes suivant l'application ou après une attente de 12 heures.

• Appliquer la deuxième couche à l'aide d'une truelle, d'une brosse, d'un rouleau ou autre, selon le motif désiré.

2.5 NETTOYAGE

• Nettoyer les équipements, outils, mélangeur et contenants avec de l'eau tiède ou froide pendant que le mélange n'est pas encore durci. Une fois le mélange durci, seul un nettoyage mécanique sera efficace.

3. Rendement

• Un sac de 10 kg couvrira approximativement 4 m² (43 pi²) à une épaisseur de 3 mm (1/8 po).

4. Emballage

• Ce produit est disponible en sac de 10 kg (22 lb).

5. Entreposage

• Entreposer dans un endroit frais et sec. Éviter d'entreposer directement sur le plancher.

• La durée de vie est de un an dans des sacs originaux non-ouverts.

• Jeter le produit qui a été contaminé par l'eau, l'humidité ou qui contient des mottes dures.

6. Premiers soins

Ce produit contient du ciment portland et peut causer une irritation aux yeux, à la peau et aux voies respiratoires. Porter des gants de caoutchouc, lunettes de sécurité et masque anti-poussière approuvé. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre anti-poison ou un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. En cas de contact avec la peau, bien rincer avec

de l'eau. Tenir hors de la portée des enfants. Consulter la fiche signalétique pour plus de détails.

7. Services techniques

Contactez Daubois pour de plus amples informations sur les méthodes ou conditions d'application ainsi que pour obtenir la plus récente version des documents techniques.

Tél: 1-800-561-2664, (514) 328-1253
Fax: (514) 328-7694

Daubois inc
6155, boul. des Grandes Prairies
Saint-Léonard, Qc H1P 1A5
Canada
<http://www.daubois.com>

8. Garantie

Daubois garantit que ce produit est tel qu'il a été spécifié dans cette fiche technique et convient aux usages dont il est destiné. Daubois ne donne aucune garantie explicite ou implicite. La responsabilité en vertu de cette garantie se limite au remplacement du produit jugé défectueux ou à son choix, au remboursement de ce produit.